

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

92^e ANNÉE – N° 4552 – 23 janvier 2008 – 1,20 €

1,60 € - Italie 1,80 € - Côte d'Ivoire - Gabon - Sénégal



L'ÉQUIPAGE de chasse à courre de la forêt de Grésigne qui avait dévasté la maison d'un jeune couple en poursuivant un cerf (« Le Canard » du 14/11/07) vient d'être lourdement sanctionné : le préfet du Tarn a pris un arrêté lui interdisant de quitter la forêt de Grésigne, et l'association française des équipages de vénerie lui a infligé un avertissement, ce qui ne l'empêche pas de continuer à chasser.

Enfin, ces viandards, qui comptent plusieurs bavures à leur actif, ont été vivement incités à se munir d'un fusil afin de pouvoir abattre la bête poursuivie avant qu'elle ne saccage les maisons.

Il n'est pas sûr que cela soit très rassurant pour les manants qui habitent les zones de chasse à courre.

Jean-Yves Viollier